

Grand dossier
Culture : Montréal ose!
p. 6, 7

Développement social
Montréal solidaire des
plus démunis
p. 8

Cahier spécial
La sécurité publique
à Montréal



Volume 2
Numéro 4
Décembre 2005

Montréal en tête

Le magazine d'information de la Ville de Montréal

ville.montreal.qc.ca

Montréal,
ville
solidaire

Montréal 

Je remarque que des employés de la Ville laissent parfois tourner le moteur de leur camionnette inutilement. Qu'est-ce que la ville fait pour empêcher cela ?

**Pauline Vaillancourt
Ahuntsic-Cartierville**

Il est vrai qu'un véhicule dont le moteur tourne à vide pollue doublement. En plus de gêner les personnes qui sont autour, cela libère des gaz à effet de serre... et gaspille du carburant !

Présentement, la Ville de Montréal et le Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal mènent une campagne dans les 27 arrondissements auprès des chauffeurs, des opérateurs et des contremaîtres, pour les sensibiliser à l'importance d'éteindre leur moteur s'ils ne roulent pas. Déjà, près de 4 000 employés municipaux ont participé à une séance de sensibilisation de trois heures qui leur permet de mieux comprendre l'impact du ralenti inutile sur les changements climatiques.

Une campagne d'affichage sur les autobus, sous le thème *Vous ne roulez pas? Coupez le contact!*, véhiculera le même message auprès du grand public. De plus, le comité exécutif de la Ville a proposé un règlement, pour adoption par les arrondissements, limitant à trois minutes la période de marche au ralenti. Merci de passer le mot : coupons le contact chaque fois que c'est possible et limitons l'usage des démarreurs à distance cet hiver !



Si je vous dis que j'aime Montréal, vous me répliquerez que je n'ai d'autres options, et que c'est finalement une affirmation plutôt banale, voire triviale ou facile. Je vous répondrai que dans mon cas, ce fut

un choix coup de cœur, qui dure depuis quelque trente-cinq ans.

Et j'ai appris, au fil des ans, à apprécier ses quartiers et ses habitants, ses aires culturelles diversifiées, et parfois linguistiques, qu'on appelle aujourd'hui des arrondissements

et dont les dynamismes et les vitalités ont façonné cette métropole qui fait l'envie de plusieurs grandes villes.

Nous avons le devoir de veiller à sa pérennité, en lui assurant un développement sensé, axé sur les besoins des citoyens et citoyennes, par une gestion responsable et moderne. Mais, comme le dit l'adage, « Rome ne s'est pas faite en un jour », et l'essor de Montréal devra se soumettre aux impératifs du temps et des moyens dont nous disposons.

J'ai confiance cependant qu'avec l'aide de nos employés, dont nous connaissons les compétences et le sens des responsabilités, nous allons nous investir dans l'atteinte

d'objectifs réalistes comme la propreté, l'entretien des infrastructures, une saine gestion, et du personnel accessible dans tous les secteurs d'activité, pour le mieux-être des Montréalais.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter, à toutes et à tous, un très joyeux Noël et une année 2006 heureuse, et productive.

Le directeur général de la Ville de Montréal,

Robert Abdallah

Un engagement à souligner Voici trois Montréalais solidaires qui ont décidé de partager temps et connaissances à l'étranger.



« J'ai participé à un stage au Togo. L'organisation non gouvernementale avec laquelle je travaillais expliquait aux femmes leurs droits et l'importance de les faire respecter. J'ai compris qu'il est possible de faire de grandes choses en partant de petites actions. Tout part d'initiatives locales qui, menées avec succès, auront souvent un effet d'entraînement, même au niveau international. Ici aussi, je crois que c'est un pas à la fois, une journée à la fois, qu'on améliore les choses. »

Noémie Pomerleau-Cloutier

Participante au programme *Québec sans frontières!*, Développement et Paix



« J'ai été affecté par la Croix-Rouge américaine à la distribution alimentaire d'urgence à la Nouvelle-Orléans. Au début, nous allions de rue en rue avec des repas chauds, de l'eau... Dans une maison de retraite, les gens n'avaient pas mangé depuis trois jours! Nous avons peu à peu établi une relation de confiance avec les autorités et les bénévoles locaux afin d'augmenter l'efficacité de nos méthodes. Moi qui travaille en sécurité civile au Québec, je comprends maintenant mieux la réalité et les défis des bénévoles et des différentes organisations impliquées sur le terrain. Cela requiert la coopération de tous. »

Nicolas Chebroux

Bénévole pour la Croix-Rouge auprès des sinistrés de l'ouragan Katrina en Louisiane



« Je suis partie au Burkina-Faso pour accompagner une école, au plan pédagogique et administratif (j'ai travaillé en éducation pendant 35 ans). Mais une fois sur place, la réalité m'a rattrapée. La grande préoccupation des maîtres là-bas, c'était d'abord de permettre à leurs élèves de manger correctement. Alors je me suis retrouvée à travailler avec les villageois sur un projet de jardin communautaire pour approvisionner la cantine de l'école! J'ai été très impressionnée par l'organisation sociale qui régnait dans ce village de brousse, sans électricité ni eau courante. J'admire leur solidarité. »

Marie-Camille Latulippe

Participante au programme *Éducateurs sans frontières*, Fondation Paul Gérin-Lajoie

Montréal en tête

Le magazine d'information de la Ville de Montréal

Montréal en tête est un magazine trimestriel publié par la Division des communications externes et des relations avec les arrondissements, Direction des communications et des relations avec les citoyens de la Ville de Montréal. Il est publié à 878 000 exemplaires et distribué gratuitement dans tous les foyers montréalais.

Éditrice
Susan Ellefsen

Éditrice déléguée
Isabelle Cabin

Rédactrice en chef
Stéphanie Brody

Collaboration

Mylène Bernard, Marlène Boisvert, Marie-Ève Bonneau, Stéphanie de Grandpré, Nicole Halpert, Alain Laforce, Lyne Marier, Line Morand, Nicole Mousseau, Jules Patenaude, Claire Rocher, Marie-Josée Salvas, Marie Sauvé, Caroline Spandonide, Sophie Voyer

Traduction
Karen Sherman

Photographies

Denis Labine
Page couverture
Direction artistique : Jean-François Gayraud
Prise de vue : Patrice Bériault
Stylisme : Liane Audet

Conception graphique
Studio de design graphique
Ville de Montréal
François Beauchamp

Illustrations
Nathalie Robert

Révision linguistique
Nadine Boccalini

Impression
Transcontinental Impression

Distribution
Postes Canada

Dépôts légaux
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-7647-0494-1

Pour communiquer avec l'équipe de Montréal en tête

Téléphone : 514 872-9434
Télécopieur : 514 872-1739
Courriel : entete@ville.montreal.qc.ca

Adresse postale :

Montréal en tête
Direction des communications et des relations avec les citoyens
Ville de Montréal
303, rue Notre-Dame Est, étage 1B
Montréal (Québec) H2Y 3Y8



Montréal, ville solidaire

En cette période de l'année, je veux souhaiter à l'ensemble des Montréalaises et des Montréalais un agréable temps des fêtes, inscrit sous le signe de la paix et de l'harmonie. Je vous invite à profiter des multiples activités offertes à Montréal mais surtout à partager, avec votre famille et vos amis, ce temps de réjouissances.

Montréal est une ville où il fait bon vivre. Toutefois, encore trop de nos concitoyennes et concitoyens vivent des situations difficiles. En s'appuyant sur les valeurs que sont la solidarité et l'ouverture aux autres, la Ville travaille avec plusieurs partenaires pour aider ces personnes, de différentes manières et tout au long de l'année.

Montréal agit de façon importante dans le domaine du logement. L'opération *Solidarité 5 000 logements*, débutée au printemps 2002, a permis, à terme, la construction de 5 122 logements sociaux et communautaires et d'offrir, ainsi, une meilleure qualité de vie à des ménages, à des familles, à des personnes à faible revenu ou à des sans-abri. Nous allons rééditer cette opération. Cette fois, notre objectif est de 15 000 logements abordables dont 5 000 logements sociaux et communautaires.

La Ville agit également sur un autre front, celui de la faim. Membre de la Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain, elle cherche continuellement à mieux comprendre les problématiques en cause. Elle a le souci de mettre de l'avant des solutions durables, toujours dans le respect de la dignité des personnes. C'est pourquoi elle appuie de façon toute particulière des initiatives qui vont au-delà du simple dépannage alimentaire, comme les cuisines collectives, les restaurants communautaires ou les Magasins-Partage.

Dans le même esprit, grâce à des « projets de revitalisation urbaine intégrée », la Ville s'attaque à la pauvreté dans certaines zones plus

fragiles. Ces projets ont comme particularité de rassembler, autour d'enjeux locaux, plusieurs personnes ou regroupements intéressés à s'impliquer à fond dans la revitalisation de leur quartier. En collaboration avec le gouvernement du Québec, la Ville apporte un soutien financier et fournit de l'expertise afin d'assurer la réalisation de projets très diversifiés mais toujours importants pour le développement d'une communauté. On peut vouloir augmenter la présence des arbres dans le quartier, pour le rendre plus accueillant et augmenter la qualité de vie des résidents. Il peut également y avoir une mobilisation autour d'un projet aussi concret que la construction d'une Maison culturelle et communautaire qui deviendra un carrefour de services pour la population.

Montréal aide les plus démunis, ailleurs dans le monde

Montréal fait partie des 300 villes et associations nationales de villes à avoir ratifié la *Déclaration des Gouvernements locaux en faveur des Objectifs du Millénaire*. Parmi ces objectifs établis en 2000 par les Nations Unies, on retrouve : faire disparaître l'extrême pauvreté et la faim, réduire la mortalité infantile, lutter contre le SIDA et autres maladies endémiques et assurer la durabilité des ressources environnementales, d'ici 2015. Nous avons ainsi pris des engagements au niveau international.

En septembre dernier, en compagnie du maire de Quito, monsieur Paco Moncayo, j'ai présenté une copie de cette *Déclaration* au secrétaire général des Nations Unies, monsieur Kofi Annan. Pour contribuer à l'atteinte des *Objectifs du Millénaire*, la Ville s'efforce

Saviez-vous que Montréal est la ville canadienne qui compte le plus grand nombre d'organismes, d'institutions et de firmes impliqués dans l'aide au développement et la solidarité internationale ?

d'abord de les réaliser sur son propre territoire. Par ailleurs, nous avons développé, ici, des expertises particulières qui peuvent être utiles aux populations de plusieurs pays, notamment dans le domaine de la gestion de l'eau et de l'accès à l'eau potable.

Chacun, chacune, peut poser un geste en ce temps des fêtes

Les Montréalaises et les Montréalais savent démontrer leur générosité et leur sens de la solidarité. Les organismes qui aident les plus démunis ne manquent pas à Montréal. Il y a tellement de façons de contribuer au mieux-être des autres. L'important, c'est de donner.

Mes meilleurs vœux, à vous et à vos proches, pour 2006.

Le maire,

Gérald Tremblay



Charte montréalaise des droits et responsabilités

La nouvelle *Charte montréalaise des droits et responsabilités* entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2006. Il s'agit d'un règlement municipal qui reconnaît les valeurs communes que partagent la Ville de Montréal et ses citoyens, notamment la dignité et l'intégrité de l'être humain, la tolérance, le respect, la justice et l'équité. Pour les citoyens, les élus et les fonctionnaires, cette charte devient un guide qui facilite le développement harmonieux de notre ville.

La Charte prévoit l'engagement concret de la Ville et de tout son personnel dans l'amélioration constante des services auxquels la population a droit et qui touchent la vie en ville. En contrepartie, la Charte reconnaît que les citoyens ont des droits mais également des responsabilités qu'ils partagent avec la Ville. Par exemple, ces responsabilités incluent une consumma-

tion responsable de l'eau, l'adoption de comportements préventifs et sécuritaires et le maintien de la propreté dans la ville; elles visent le respect des milieux de vie, de l'environnement, des règlements publics, mais aussi le respect des droits des autres!

Nous sommes tous responsables de l'application de la Charte. Toutefois, si un citoyen estime que ses droits en vertu de cette charte sont lésés, il peut déposer une plainte auprès de l'**ombudsman de la Ville de Montréal**. Celle-ci a le pouvoir de faire enquête, de proposer des solutions et d'émettre des recommandations (voir ci-dessous).

? Copie de la Charte, en français et en anglais, dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement ou à ville.montreal.qc.ca/chartedesdroits

L'ombudsman de Montréal : un service à l'écoute du citoyen

Refus d'un permis de construire, demande de subvention rejetée, rues et parcs mal entretenus, bruits hors normes, violation des règlements de zonage, non-respect de vos droits acquis... Malgré toutes vos démarches auprès des services municipaux ou de votre arrondissement, le problème persiste? L'ombudsman de Montréal pourrait vous aider.

L'ombudsman s'assure que vous soyez traité avec respect et justice par les représentants de la Ville. Elle vous offre une oreille attentive et porte un regard objectif sur votre situation. Apolitique et indépendante de l'administration municipale, elle peut vous aider à résoudre votre problème. Ses services sont gratuits et confidentiels.

L'ombudsman est toutefois un dernier recours. Avant de soumettre votre demande, adressez-vous d'abord au directeur du service ou de l'arrondissement concerné. Si vous êtes toujours insatisfait, l'ombudsman de Montréal est là pour vous!

? Ombudsman de Montréal : 514 872-8999
ou ombudsman@ville.montreal.qc.ca.
ville.montreal.qc.ca et tapez « ombudsman » dans le moteur de recherche.

Les citoyens de Montréal jouissent de droits :

- **démocratiques** (ex. : accès à des informations utiles, énoncées dans un langage clair, participation aux affaires de la Ville);
- **économiques et sociaux** (ex. : eau potable de qualité et en quantité suffisante);
- **culturels** (ex. : protection du patrimoine, développement des bibliothèques);
- **en matière de loisir, d'activité physique et de sport** (ex. : accessibilité aux activités et aux équipements collectifs);
- **en matière d'environnement et de développement durable** (ex. : réduction, réemploi et recyclage, transport en commun, protection des milieux naturels);
- **en matière de sécurité** (ex. : aménagement sécuritaire du territoire, sécurité des femmes);
- **à des services municipaux** (ex. : propreté du domaine public, accessibilité universelle aux bâtiments et aux services).

Prix Thérèse-Daviau 2005

Olga Hrycak : une Montréalaise d'exception



Photo : Andrew Dobrowsky

Madame Olga Hrycak, une Montréalaise œuvrant depuis plus de 35 ans en développement communautaire et sportif, est la lauréate du prix Thérèse-Daviau 2005.

Première femme en Amérique du Nord à diriger une équipe masculine de basketball universitaire, « Coach Hrycak », entraîneuse-chef des Citadins de l'UQÀM, consacre sa vie aux jeunes, en les encourageant à réaliser leurs rêves et à poursuivre leurs études. Elle se dédie à plusieurs causes caritatives dans sa paroisse natale de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie. Sommité du basketball au Québec et au Canada, elle agit à titre de mentor auprès de plusieurs clubs de basketball communautaires. Elle siège également au sein du Elite Development Committee et au conseil d'administration de la Fédération de basketball du Québec.

Le prix Thérèse-Daviau est décerné, chaque année, à une personne s'étant particulièrement illustrée dans sa communauté par son engagement et sa contribution exceptionnelle.



Le nouveau visage de la Ville de Montréal au 1^{er} janvier 2006

L'année 2006 marquera le début du nouveau partage du territoire de l'île de Montréal comprenant dorénavant 16 municipalités, dont la Ville de Montréal.

Comme les autres municipalités de l'île, la Ville de Montréal fournira des services locaux sur son territoire. De plus, elle rendra des services à l'ensemble de la population de l'île de Montréal, pour lesquels tous les citoyens de l'île verseront une « taxe d'agglomération ». Ces services sont appelés « services d'agglomération ».

À compter du 1^{er} janvier 2006, la Ville de Montréal comprendra quatre instances décisionnelles soit :

- le conseil d'agglomération;
- le conseil municipal;
- le comité exécutif;
- les conseils d'arrondissement.

Le conseil d'agglomération

Le conseil d'agglomération, présidé par le maire de Montréal, sera composé de 31 élus, représentant toutes les villes du territoire de l'île et se répartissant comme suit :

- le maire de Montréal et 15 élus du conseil municipal de Montréal, désignés par le maire;
- 14 maires des villes reconstituées (L'Île-Dorval et Dorval ont un représentant);
- un représentant supplémentaire de Dollard-Des Ormeaux (en raison de la taille de sa population), désigné par le maire de cette municipalité.

Les représentants de la Ville de Montréal détiendront 87,3 % des votes au conseil d'agglomération, tandis que ceux des

15 municipalités reconstituées, collectivement, auront 12,7 % des votes. Ces pourcentages sont proportionnels au poids démographique respectif de chacune des municipalités sur l'île de Montréal.

Les principaux champs de compétences du conseil d'agglomération sont les suivants :

- l'évaluation foncière;
- les services de sécurité, notamment la police, les pompiers et le 9-1-1;
- la cour municipale;
- le logement social;
- l'aide destinée aux sans-abri;
- le plan de gestion des matières résiduelles dont l'élimination et la valorisation des matières résiduelles et la gestion des déchets dangereux;
- l'alimentation en eau et l'assainissement des eaux usées, sauf les réseaux de distribution locale;
- le transport collectif des personnes;
- la gestion des rues et des grandes artères;
- la promotion économique, y compris à des fins touristiques, hors du territoire d'une municipalité liée;
- les parcs-nature.

Le conseil municipal

Le conseil municipal sera composé de 65 représentants, soit :

- le maire de Montréal, élu au suffrage universel par l'ensemble de la population de la ville;
- les 19 maires d'arrondissement, élus au suffrage universel par l'ensemble de la population de leur arrondissement respectif;

- les 45 conseillers de la ville élus dans leurs districts électoraux.

Le conseil municipal de la Ville exercera toutes les compétences qui ne sont pas attribuées, par la loi, au conseil d'agglomération ou aux conseils d'arrondissement. Entre autres, le conseil municipal :

- adopte le budget et le programme triennal d'immobilisations pour le territoire de la Ville de Montréal;
- dispose de plusieurs pouvoirs réglementaires comme la construction des bâtiments, la gestion des pesticides et certains programmes de subvention;
- adopte les orientations qui seront débattues au conseil d'agglomération.

Aussi, différents organismes comme la Commission de la fonction publique, l'Office de consultation publique, le Conseil interculturel, le Conseil du patrimoine et la Commission des services électriques sont imputables au conseil de la Ville.

Le conseil municipal se réunit :

Quand? une fois par mois, à 19 h (calendrier et ordres du jour accessibles sur le site ville.montreal.qc.ca, onglet *La mairie*).
Où? salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, Montréal
Séances ouvertes au public? Oui, avec une période de questions.

Le comité exécutif

Le comité exécutif de la Ville de Montréal exercera des pouvoirs tant à l'égard de certaines responsabilités du conseil municipal

de la Ville que de certaines responsabilités du conseil d'agglomération. Le comité exécutif sera, entre autres, responsable de la préparation du budget, du programme triennal d'immobilisations et des projets de règlements. Il négociera les conventions collectives avec les employés de la Ville et pourra octroyer tout contrat qui n'entraîne pas une dépense excédant 100 000 \$.

Les conseils d'arrondissement

Dorénavant, la Ville de Montréal comprendra 19 arrondissements et ceux-ci continueront d'assurer les services de proximité et d'exercer des pouvoirs de portée locale, principalement dans les matières suivantes :

- la réglementation d'urbanisme, incluant celle portant sur la conversion des immeubles en copropriétés divisées;
- le développement économique local, communautaire, culturel et social;
- la culture, les loisirs et les parcs d'arrondissement;
- la voirie locale.

Les conseils d'arrondissement se réunissent :

Quand? une fois par mois, à heures variables, dans chaque arrondissement (calendrier et ordres du jour accessibles sur le site ville.montreal.qc.ca, onglet *La mairie*).

Où? au bureau d'arrondissement ou dans d'autres lieux de l'arrondissement
Séances ouvertes au public? Oui.



Des créateurs qui osent!

Le Cirque du Soleil, Melvin Charney, Yann Martel, Denys Arcand, Michel Tremblay, Oscar Peterson, Margie Gillis, Wajdi Mouawad, Dany Laferrière, La La La Human Steps, Rufus Wainwright... Ces compagnies et artistes montréalais, d'origine ou d'adoption, suscitent l'admiration, de Paris à Las Vegas, de Londres à Tokyo. Montréal, ville ouverte aux nouvelles idées et toujours en effervescence, attire aussi nombre d'artistes venus d'ailleurs comme le nouveau conseiller musical de l'Orchestre symphonique de Montréal, Kent Nagano. Ici, la création carbure à l'audace, une qualité fort montréalaise qui produit des succès populaires comme le Festival de jazz et qui fait aussi de nous une référence dans les arts du cirque, en danse contemporaine, en littérature jeunesse, en cinéma d'animation et en musique électroacoustique.

Montréal, une des régions les plus créatives en Amérique du Nord

Selon le chercheur américain Richard Florida, auteur du « best-seller » *The Rise of the Creative Class*, Montréal occupe la deuxième place en Amérique du Nord en terme d'importance relative de la main-d'œuvre travaillant dans le « noyau supercréatif », soit les emplois directement reliés à la technologie, aux arts et à la culture, à l'éducation et à la formation.

Source : Montréal, ville de convergence créative : perspectives et possibilités. Catalytix, janvier 2005.



Photo : Dominique Desbiens, illustrateur © Visna Chau

Montréal possède cinq des 10 quartiers les plus créatifs du Canada

Votre code postal commence par H2W ? Votre voisin est probablement un artiste ! Une récente étude démontre que Montréal comprend cinq des 10 quartiers abritant la plus forte concentration d'artistes au Canada.

Source : Regards statistiques sur les arts, vol. 4, n° 2. Hill Stratégies Recherche Inc., octobre 2005.

Saviez-vous que Montréal compte :

- plus de 200 troupes de théâtre;
- quelque 50 troupes de danse;
- deux orchestres symphoniques;
- 32 musées, 28 centres d'exposition et 19 centres d'interprétation;
- 700 ateliers d'artistes;
- 55 bibliothèques publiques;
- 93 entreprises dans le domaine du disque et du spectacle;
- 98 entreprises dans le domaine du cinéma et de la télévision;
- le plus grand complexe muséal à vocation scientifique du Canada;
- 90 festivals, et plus encore !

Source : Ville de Montréal. Énoncé de politique culturelle.

La Politique culturelle de Montréal

Festivals, bibliothèques de quartier, lieux de diffusion culturelle, spectacles, patrimoine, art public, expositions, musées, lieux de tournage, design et aménagement urbain, architecture, loisir culturel et ateliers d'artistes, Montréal met tout en œuvre pour que chaque Montréalais profite à son rythme de la culture, mais aussi pour que chaque artiste occupe sa place auprès du public montréalais.

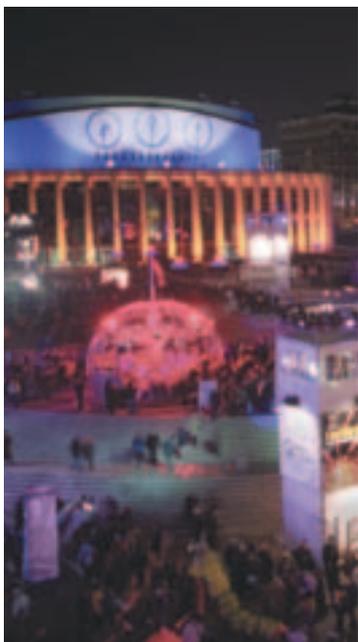
La culture est déjà au cœur de l'identité, de l'histoire et de la cohésion sociale de Montréal. Métropole culturelle d'envergure internationale, Montréal a déposé sa première politique culturelle dans laquelle elle prend 38 engagements envers les créateurs et les citoyens. Par cette politique, Montréal affirme aussi que la culture est un moteur essentiel de son

développement, de son dynamisme économique et de sa prospérité actuelle et future.

Trois enjeux majeurs sont au cœur de cette politique culturelle :

- donner un plus grand accès à la culture à tous les Montréalais;
- soutenir les arts et la culture en tenant compte de la relève et des initiatives audacieuses qui se démarquent;
- implanter la culture dans le cadre de vie quotidien des Montréalais grâce, entre autres, au design, à l'architecture et à l'art public.

La Politique culturelle est disponible à ville.montreal.qc.ca/culture





Montréal, métropole culturelle

L'économie de la culture à Montréal : plus de cinq milliards de dollars et près de 90 000 emplois.

Source : Études d'impact économique des activités culturelles de la région de Montréal (06) pour l'année 1992-1993, Bureau de la statistique du Québec (BSQ).

Photo : Mutek 2004 © Caroline Hayeur



Montréal, un laboratoire des arts et de la culture

Aux côtés des grandes institutions culturelles, Montréal regorge d'événements axés sur la création et le risque, comme le Festival de théâtre des Amériques, POP Montréal, le Mois de la photo, Métropolis Bleu, le Festival international des films sur l'art (FIFA) et la Biennale de Montréal.

Montréal peut également se vanter d'être une des capitales mondiales de la cyberculture. Une portion substantielle de la production mondiale de logiciels d'animation et d'effets spéciaux appartient à des entreprises montréalaises ou solidement établies à Montréal. C'est aussi lors d'événements comme MUTEK, le Festival MEG Montréal ou ELEKTRA et dans des lieux comme la Société des arts technologiques (SAT), qu'artistes et chercheurs d'ici et d'ailleurs collaborent à repousser les limites du mariage entre l'art et les nouvelles technologies.

Le réseau des bibliothèques publiques : la culture accessible

Pour bon nombre de citoyens, les bibliothèques sont la porte d'entrée, le premier lieu de rencontre avec la culture sous toutes ses formes. Le réseau des bibliothèques publiques de Montréal, c'est environ 700 000 abonnés, 6 millions de visiteurs et 12 millions de prêts par année. Ce réseau est donc d'une grande importance pour la Ville qui projette de donner un plus grand accès à la culture à tous les Montréalais. Nous lui consacrerons une place privilégiée dans un prochain numéro du *Montréal en tête*.

Le Quartier des spectacles, c'est :

- 94,3 hectares, délimités par la rue Sherbrooke, le boulevard René-Lévesque, les rues Berri et City Councillors et traversés par le boulevard Saint-Laurent et la rue Sainte-Catherine, qui accueillent plusieurs festivals internationaux;
- un partenariat, composé de 26 membres des milieux de la culture, de l'immobilier, de l'éducation, des affaires ainsi que des résidents du secteur, de la Ville de Montréal, de l'arrondissement de Ville-Marie et du gouvernement du Québec, qui donne un nouveau souffle à ce secteur, grâce à une multitude de projets;
- un centre névralgique de la création, de l'innovation, de la production et de la diffusion culturelles à Montréal;
- 28 salles offrant près de 28 000 sièges, dont le Gesù, la plus vieille salle de spectacles de Montréal;
- 8 500 emplois reliés à la culture, issus de 264 entreprises culturelles.



Vue à vol d'oiseau du Quartier des spectacles

En 2004, la Ville de Montréal a octroyé près de 2 M\$ à 127 organismes culturels par le biais de ses différents programmes de soutien. Une aide aux artistes en arts visuels et en métiers d'art est également offerte sous la forme d'un remboursement de la taxe d'affaires. Près de 800 créateurs se sont partagé une enveloppe annuelle de 235 000 \$. De plus, par l'intermédiaire de son Conseil des arts, la Ville a versé presque 8 M\$ à 255 organismes.

© Nomade Architecture



Montréal solidaire des plus démunis

Les Montréalais sont réputés pour leur grand cœur et leur solidarité. Faites-vous partie de ceux qui ne ménagent pas leurs efforts pour apporter un peu de réconfort aux personnes isolées et aux familles défavorisées en cette période de l'année ?



Trop de Montréalais sont encore aux prises avec des problèmes de pauvreté ou vivent dans l'isolement et l'incertitude. Parmi les groupes les plus touchés, mentionnons les familles monoparentales, les personnes âgées, les sans-abri, les jeunes et les nouveaux arrivants.

C'est donc une lutte de tous les instants que livrent, de concert avec d'autres partenaires institutionnels, les centaines d'organismes communautaires de Montréal pour venir en aide aux plus démunis. La Ville de Montréal collabore étroitement

avec ces organismes car ils sont à même de trouver les solutions les mieux adaptées aux besoins locaux. C'est le cas des Magasins-Partage (voir ci-dessous).

Ainsi, grâce à des investissements de plus de 20 M\$, effectués par la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec entre 2002 et 2005, c'est plus de 200 organismes montréalais qui ont pu réaliser quelque 350 projets, dans des secteurs défavorisés de la ville, dans le cadre du programme de *Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale*.

Les Magasins-Partage : au cœur du temps des fêtes pour plusieurs familles montréalaises

Cuisines collectives, restaurants ou jardins communautaires... La Ville de Montréal apporte son aide financière et son soutien à des initiatives qui offrent des solutions de rechange au dépannage alimentaire traditionnel. À ce propos, connaissez-vous les Magasins-Partage ?

C'est en décembre 1986, dans le quartier Villieray, au Patro le Prévost, que naît le premier Magasin-Partage qui est venu en aide à 35 familles cette année-là. Le Regroupement des Magasins-Partage et ses membres soutiennent aujourd'hui 7 000 ménages à Montréal. C'est près de 18 000 personnes qui, chaque année, peuvent se procurer des produits d'épicerie à l'occasion de Noël ou de la rentrée scolaire.

Le principe du Magasin-Partage ? Au lieu de recevoir un panier ou un sac déjà rempli, les personnes choisissent, directement sur les tablettes remplies de denrées, ce dont elles ont besoin, selon leurs goûts et leur culture. Une contribution volontaire de 10 % du coût réel de l'épicerie leur est demandée. Ainsi, ils reçoivent et donnent à leur tour puisque ces sommes sont aussitôt réinvesties dans le Magasin-Partage. Cette approche prône la dignité, la prise en charge et la solidarité.

D'ici Noël, vous pouvez encore faire vos dons aux Magasins-Partage de Montréal. Pour connaître les coordonnées du Magasin-Partage de votre quartier, consultez le www.cam.org/~rmpim

Source : site Internet du Regroupement des Magasins-Partage.

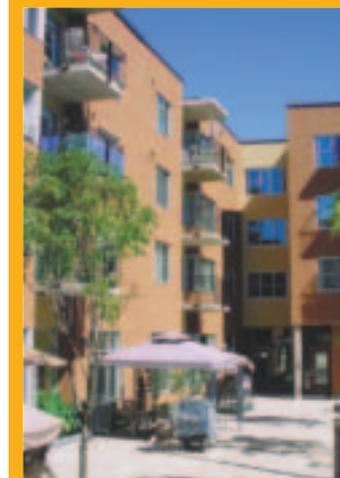


Photo : Regroupement des Magasins-Partage

S.O.S. sans-abri

L'hiver est une période particulièrement éprouvante pour les sans-abri de Montréal. C'est pourquoi la Ville et ses partenaires communautaires et institutionnels mettent en place des mesures qui évitent aux personnes itinérantes de dormir à l'extérieur. Un service d'autobus est mis à leur disposition afin qu'elles trouvent une place dans les principaux refuges ; une équipe d'intervenants du réseau de la santé assure une veille pour orienter ceux et celles qui n'auraient pas réussi à se trouver un abri; enfin, la fréquentation des refuges fait l'objet d'un suivi quotidien.

Opération Solidarité 5000 logements

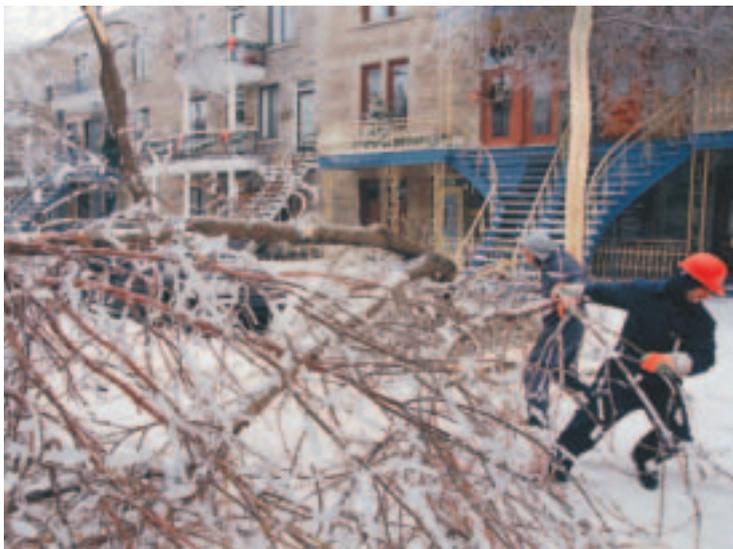


Au-delà de la menace de l'hiver, la Ville de Montréal trouve des solutions durables au problème de l'itinérance. L'opération Solidarité 5000 logements devait inclure 500 unités pour les sans-abri et les personnes à risque d'itinérance. L'objectif a été dépassé ! C'est plus de 750 logements, permanents et de transition, qui ont été réalisés et l'impact positif se fait déjà sentir sur les refuges pour sans-abri.



Canicules, smog, inondations, ouragans... Les gaz à effet de serre vous pompent-ils l'air ?

La question des gaz à effet de serre et des changements climatiques préoccupe de plus en plus les Montréalais. Pour en limiter les effets négatifs, chaque geste compte.



Mais au juste, que sont les gaz à effet de serre ?

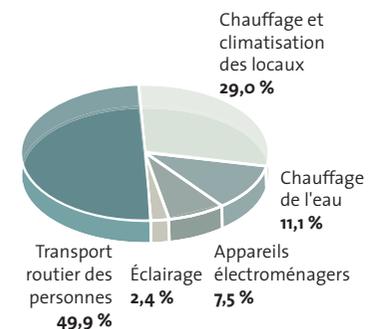
À l'origine, l'effet de serre est un phénomène naturel et même bénéfique. L'atmosphère de la Terre est composée de gaz (vapeur d'eau, dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, etc.) appelés « gaz à effet de serre » (GES). Agissant comme une serre, ces gaz retiennent la chaleur du soleil et contribuent à rendre notre planète habitable. Sans cette isolation naturelle, la température moyenne sur la Terre serait de -18 °C, ce qui est trop froid pour permettre la diversité de vie actuelle.

Alors pourquoi faut-il réduire les GES ?

Entre autres, l'activité humaine a considérablement augmenté la concentration de GES dans l'atmosphère. Résultat : l'effet de serre s'accroît et réchauffe rapidement la planète. Canicules prolongées, inondations, ouragans, etc. sont alors plus probables. Les combustibles fossiles (essence, mazout, gaz naturel, etc.) que nous brûlons pour chauffer nos maisons, faire fonctionner nos voitures et fabriquer des biens contribuent à l'augmentation des GES, tout comme le déboisement, le développement urbain et l'enfouissement des déchets.¹

¹ Gouvernement du Canada. www.climatechange.gc.ca

Sources d'émissions personnelles de GES au Canada



Source : *Votre guide pour relever le défi d'une tonne.* Publié par le Gouvernement du Canada.

Une étude suggère qu'un réchauffement de 1,8 à 2 °C entre 1990 et 2050 pourrait conduire à l'extinction d'un quart des espèces vivantes qui existent aujourd'hui.

Source : Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme



Photo : Jean Lemire

La Ville de Montréal, qui appuie le Protocole de Kyoto, prend des mesures pour réduire les gaz à effet de serre générés par les activités municipales. En voici quelques-unes, inscrites dans le *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise* :

Remplacement de 500 véhicules de son parc automobile par des voitures à faible consommation d'essence

- Économie de 65 000 litres d'essence par année, soit 1 857 pleins.
- Réduction de 155 tonnes de CO₂ par année, soit l'équivalent de la consommation d'énergie nécessaire pour parcourir 17 fois le tour de la Terre en voiture compacte.

Captage de biogaz au Complexe environnemental de Saint-Michel pour produire de l'électricité

- Réduction de 900 000 tonnes de CO₂ par année, soit 83 % des émissions de GES des services municipaux de la Ville.

Collecte sélective et tri des matières résiduelles dans 27 arrondissements

- Récupération de 109 000 tonnes de matières recyclables.
- Préservation des ressources naturelles;
- Économie d'énergie.

La Ville encourage aussi ses employés et les citoyens à utiliser le transport durable, soit le covoiturage, le transport en commun, le vélo ou la marche. Elle prolonge actuellement les voies cyclables vers le centre-ville et mettra en œuvre prochainement le programme Allégo de l'Agence métropolitaine de transport à son nouveau centre administratif de la Cité du multimédia, pour inciter les quelque 1 400 employés qui y travailleront à utiliser des modes de transport alternatifs.



Votre sapin de Noël : de roi des forêts à roi du recyclage

Après les fêtes, quelque 40 000 arbres de Noël naturels sont réduits en copeaux au Complexe environnemental de Saint-Michel, plutôt que d'être enfouis dans le sol. Ainsi recyclés, ils servent à produire de l'électricité, à fabriquer des panneaux agglomérés ou du paillis ornemental.

Alors, après avoir retiré toutes les décorations, apportez votre sapin dans un lieu de dépôt de votre arrondissement, à l'écocentre le plus près ou mettez-le en bordure du trottoir – les jours de collecte des sapins de Noël désignés par les arrondissements où on effectue un tel ramassage.



Les sorties en plein air

Le Vieux-Port s'enguirlande

Les feux sur glace Telus

Les 10, 17 et 24 décembre à 19 h 30

Venez vous émerveiller devant les feux d'artifice pyromusicaux, lancés à partir du quai Jacques-Cartier. Ils illumineront le ciel et la neige de reflets multicolores.

Igloofest

21 janvier

Igloofest-Famille, le jour et
Igloofest-Adultes, en soirée

Igloos rustique, disco, romantique... Ce village d'igloos est l'hôte d'une grande fête hivernale sur des airs électroniques. À ne pas manquer : compétitions de boîtes à savon.

La Coupe des glaces

4 février

Les meilleurs messagers à vélo du Canada, des États-Unis et même d'outre-mer se font la course! Organisée par l'Association des livreurs à vélo de Montréal.

? vieuxportdemontreal.com
514 496-PORT

Patinoire réfrigérée sur le mont Royal

Dès janvier, attachez vos patins et élanchez-vous sur la nouvelle patinoire réfrigérée du mont Royal. D'une superficie de 2 500 m², cette patinoire cache 30 km de tuyaux réfrigérants, non polluants, qui produisent une glace sécuritaire et de grande qualité. Vous pourrez donc y patiner tout l'hiver, sans interruption. Juste à côté, le pavillon du lac aux Castors, remis à neuf pour l'occasion, attend les plus frileux. Entrée gratuite.

? Services d'accueil, de location d'équipement et d'animation : Les Amis de la montagne et le Centre de la montagne au 514 843-8240 ou au lemontroyal.qc.ca



Construction de la nouvelle patinoire avec ses tuyaux réfrigérants!

Noël avec l'Auguste Théâtre



Noël avec l'Auguste Théâtre, c'est la fête foraine en plein cœur de la ville. Dans des décors fabuleux, musiciens, chanteurs, jongleurs et acrobates investissent le parc Lahaie (à l'angle des boulevards Saint-Joseph et Saint-Laurent) et, pour la première fois cette année, le parc des Faubourgs (à l'angle de l'avenue De Lorimier et des rues Ontario et Dorion).

Jusqu'au 31 décembre, de 10 h à 23 h

? noeldansleparc.com

À surveiller...

Les Fêtes de Noël du Vieux-Montréal

En décembre

? lesfeeriesdenoel.info
1 877 266-5687

La fête des Neiges de Montréal au parc Jean-Drapeau

Du 28 janvier au 12 février

? fetedesneiges.com
514 872-6120



Photo : Simon Bujold

Parc-nature du Cap-Saint-Jacques • Parc-nature du Bois-de-l'Île-Bizard • Parc-nature du Bois-de-Liesse • Parc-nature de l'Île-de-la-Visitation • Parc-nature de la Pointe-aux-Prairies • Parc du Mont-Royal • Parc Jean-Drapeau • Complexe environnemental de Saint-Michel • Parc René-Lévesque • Parc Angrignon • Parc Maisonneuve • Parc La Fontaine • Parc Jarry • Promenade Bellerive • Parc du Ruisseau-De Montigny • Parc des Rapides

Mille et un plaisirs d'hiver dans les grands parcs de Montréal

Nul besoin de sortir de Montréal pour pratiquer vos sports d'hiver préférés. Les grands parcs de Montréal vous offrent une avalanche d'activités! Le réseau des grands parcs, c'est :

- plus de 120 kilomètres de sentiers pour la marche;
- plus de 180 kilomètres de sentiers pour le ski de fond;

- des glissades, de la raquette, du patin sur glace;
- des randonnées sous les étoiles;
- des balades en carriole;
- des activités d'observation des oiseaux;
- des activités d'interprétation de la nature et des visites à la ferme écologique;
- et bien plus ...

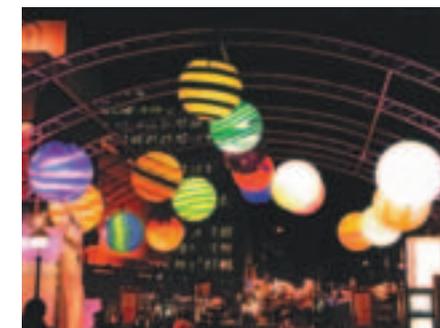
Vous ne possédez pas l'équipement requis pour pratiquer votre activité préférée? Renseignez-vous auprès du personnel des parcs. Plusieurs d'entre eux louent patins, skis de fond, raquettes, chambres à air, etc. Pour en savoir plus :

? ville.montreal.qc.ca/grandsparcs
ville.montreal.qc.ca/parcs-nature
parcs-nature : 514 280-PARC

Le festival Montréal en lumière

Du 16 au 26 février

? Info-Lumière
montrealenlumiere.com
514 288-9955 ou 1 888 477-9955



Les sorties bien au chaud

Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal



Exposition *Jules Verne, le roman de la mer*

À l'occasion du 100^e anniversaire du décès de Jules Verne, auteur de *Vingt mille lieues sous les mers*, le musée Pointe-à-Callière vous invite à une exposition qui illustre les liens qui unissaient cet écrivain à l'histoire, à la science et à la mer. Manuscrits, calepins de voyage et quelque 150 objets (sous-marin, scaphandres, instruments de navigation, etc.) vous transportent dans l'univers de ce visionnaire.

Jusqu'au 20 avril

pacmusee.qc.ca
514 872-9150

Heures d'ouverture du musée : mardi au vendredi de 10 h à 17 h et samedi et dimanche de 11 h à 17 h (fermé les 25-26 décembre et 1^{er}-2 janvier)



Parcours animé Qui est le vrai père Noël ?

De saint Nicolas, qui récompense les enfants sages, à Pierre le Noir, qui punit les plus coquins, en passant par grand-mère Babouchka, les tout-petits partent à la rencontre des mille et un secrets de Noël autour du monde. Parcours guidé d'environ 45 minutes.

Parcours offert les 10, 11, 17 et 18 décembre et les 24, 27, 28, 29, 30 et 31 décembre de 12 h 30 à 16 h 30.

Le Biodôme de Montréal

Mission Antarctique en direct



Entrez en contact avec les membres de l'équipe du voilier SEDNA, en direct de l'Antarctique! Découvrez les caractéristiques de l'écosystème et de la faune de cette région du globe, ainsi que les dernières observations de l'équipage sur les signes de changements climatiques. Soyez aux premières loges grâce aux images vidéo envoyées du voilier et posez même vos questions à un membre de l'équipage!

Du 11 février au 12 novembre

biodome.qc.ca
514 868-3000

Le Planétarium de Montréal

Nouveauté! Draco, le dragon céleste

Pendant qu'il joue avec son amie Grande Ourse, Draco, le dragon céleste, perd son trésor! Avec l'aide des jeunes spectateurs, le brave dragon part à sa recherche aux confins de la Voie lactée.

Cette amusante épopée multimedia met à contribution les connaissances et l'énergie de jeunes spectateurs de 4 à 7 ans.

Jusqu'au 24 décembre : samedi et dimanche, à 10 h 30. Du 26 décembre au 8 janvier : tous les jours, à 10 h 30. Fermé les 25 décembre et 1^{er} janvier.

planetarium.montreal.qc.ca
514 872-4530

Le Jardin botanique La féerie de Noël



Venez vous promener dans la grande serre du Jardin parmi les sapins géants et les bonshommes de neige. Noël au Jardin, c'est aussi la beauté des jardins extérieurs avec leurs arbres aux fruits persistants et leurs majestueux conifères, appréciés autant par les promeneurs que par les skieurs. Vous serez gagné par l'esprit des fêtes quand les choristes du Chœur Laurentien, sous la direction d'Alain Major, entonneront leurs chants joyeux.

Jusqu'au 8 janvier, du mardi au dimanche, de 9 h à 17 h (31 décembre de 12 h à 17 h; fermé les 24 et 25 décembre et 1^{er} janvier)

Chœur Laurentien : 4 décembre, de 13 h 30 à 15 h 30, et 11 et 18 décembre, à 13 h, 14 h et 15 h.

ville.montreal.qc.ca/jardin
514 872-1400

Montréal capitale mondiale du livre 2005 | 2006

Jusqu'au 23 avril 2006, parcourez Montréal comme un bon roman.

Montréal à livre ouvert

Le circuit littéraire *Montréal à livre ouvert*, présenté par le collectif d'animation urbaine L'Autre Montréal, vous entraîne à la découverte du patrimoine montrealais des imprimeries, maisons d'édition, librairies, bibliothèques et écoles. C'est l'histoire du livre et de la lecture qui vous est contée pendant cette visite guidée de plusieurs sites et quartiers de la ville de Montréal.

mcml.canoe.com
514 521-7802

Des voix d'écrivains dans la ville

Écoutez Monique Proulx, Serge Lamothe, Michel Van Schendel ou Hélène Monette vous murmurer à l'oreille un extrait de leur dernière œuvre littéraire.

Des voix d'écrivains dans la ville vous propose une manière inusitée de découvrir la littérature. Des postes audio ont été installés, jusqu'en avril, dans des endroits insolites de la ville, tels le marché Jean-Talon, l'Usine C, l'aéroport international de Montréal Pierre-Elliott-Trudeau ou les maisons de la culture du Plateau-Mont-Royal, de Frontenac et de Pointe-aux-Trembles. Coiffez les casques d'écoute et laissez-vous charmer...

mcml.canoe.com

Lisez, Montréal inspire!

Michel Tremblay, Leonard Cohen, Francine Noël, Abla Faroudh... Montréal — ses quartiers, ses rues, son atmosphère — a inspiré plus d'un écrivain. Tapez lisezmontreal.ca et partez à l'aventure, aux quatre coins de la ville. Sur ce site, quelque 200 extraits d'œuvres de fiction, de recueils de poésie et de pièces de théâtre racontant Montréal ont été consignés par l'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ) et la Quebec Writers' Federation (QWF).

lisezmontreal.ca

Senghor et Césaire

Dans le Hall des pas perdus de la Place des Arts, découvrez deux poètes qui ont marqué l'Afrique. Léopold Sédar Senghor, président du Sénégal de 1959 à 1980, a manifesté sa fierté d'être

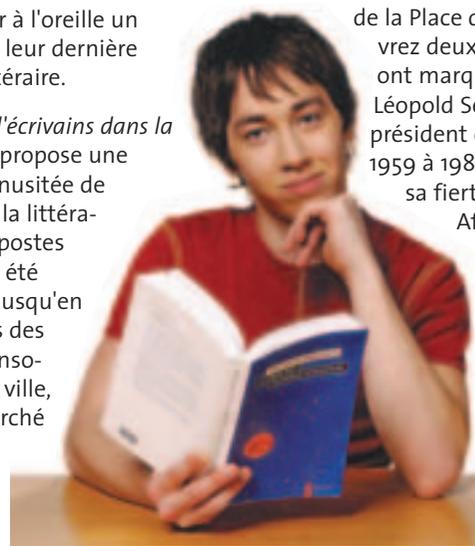
Africain tant dans l'exercice du pouvoir que dans sa création poétique. Poète et écrivain martiniquais,

Aimé Césaire, qui, grâce à

son aîné Senghor, redécouvra sa patrie, est un homme engagé qui milite depuis sa jeunesse pour la réhabilitation des valeurs et de la culture nègre.

Du 31 janvier au 15 février

mcml.canoe.com



Comment nous joindre ?



Hôtel de ville de Montréal

275, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Bureau Accès Montréal au rez-de-chaussée

Accès Montréal Première ligne

Renseignements généraux

514 872-1111

Urgences – Travaux publics (24 h)

514 872-3434

Ligne téléphonique automatisée (24 h)

514 87-ACCÈS
(514 872-2237)

Taxes municipales

514 872-2305

Ligne ATS

(Ligne pour les détenteurs d'un appareil de télécommunication pour les personnes sourdes)

514 872-0679

Bureau de l'ombudsman

275, rue Notre-Dame Est
Bureau R-100
Montréal (Québec) H2Y 1C6
514 872-8999

Pour communiquer avec votre arrondissement

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville
Direction d'arrondissement
10794, rue Lajeunesse
Montréal (Québec) H3L 2E8
514 868-3940

Bureau Accès d'Ahuntsic-Cartierville
545, rue Fleury Est
Montréal (Québec) H3L 1G6
514 872-6742

Arrondissement d'Anjou
7701, boul. Louis-H. Lafontaine
Anjou (Québec) H1K 4B9
514 493-8000

Arrondissement de Beaconsfield-Baie d'Urfé
303, boulevard Beaconsfield
Beaconsfield (Québec) H9W 4A7
514 428-4400

Arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce
Direction d'arrondissement
5160, boulevard Décarie
6^e étage
Montréal (Québec) H3X 2H9

Bureau Accès de Côte-des-Neiges
5885, chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal (Québec) H3S 2T2
514 872-6403

Bureau Accès de Notre-Dame-de-Grâce
5814, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H4A 1X3
514 872-6731

Arrondissement de Côte-Saint-Luc-Hampstead-Montréal-Ouest
5801, boulevard Cavendish
Côte-Saint-Luc (Québec) H4W 3C3
514 485-6800

Arrondissement de Dollard-Des-Ormeaux-Roxboro
12001, boulevard De Salaberry
Dollard-Des-Ormeaux (Québec)
H9B 2A7
514 684-1010

Arrondissement de Dorval-L'Île-Dorval
60, avenue Martin
Dorval (Québec) H9S 3R4
514 633-4040

Arrondissement de Kirkland
17200, boulevard Hymus
Kirkland (Québec) H9J 3Y8
514 694-4100

Arrondissement de Lachine
1800, boulevard Saint-Joseph
Lachine (Québec) H8S 2N4
514 637-7587

Arrondissement de LaSalle
55, avenue Dupras
LaSalle (Québec) H8R 4A8
514 367-1000

Arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève-Sainte-Anne-de-Bellevue
Mairie d'arrondissement
13, rue Chauret
Sainte-Geneviève (Québec) H9H 2X2
514 620-6331

Point de service de L'Île-Bizard
350, montée de l'Église
Île-Bizard (Québec) H9C 1G9
514 620-6331

Point de service de Sainte-Anne-de-Bellevue
109, rue Sainte-Anne
Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec)
H9X 1M2
514 457-5500
Urgence 24 h/24 h :
514 684-4444

Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
5600, rue Hochelaga
Montréal (Québec) H1N 3L7
514 872-6716

Arrondissement de Montréal-Nord
4243, rue de Charleroi
Montréal-Nord (Québec) H1H 5R5
514 328-4038

Arrondissement de Mont-Royal
90, avenue Roosevelt
Mont-Royal (Québec) H3R 1Z5
514 734-3026

Arrondissement d'Outremont
543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Outremont (Québec) H2V 4R2
514 495-6200

Arrondissement de Pierrefonds-Senneville
Direction d'arrondissement
13665, boul. de Pierrefonds
Pierrefonds (Québec) H9A 2Z4
514 624-1124

Point de service de Senneville
35, chemin Senneville
Senneville (Québec) H9X 1B8
514 457-6020

Urgences travaux publics (en dehors des heures ouvrables)
514 630-1234

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal
201, avenue Laurier Est,
bureau 120
Montréal (Québec) H2T 3E6
514 872-6752

Arrondissement de Pointe-Claire
451, boulevard Saint-Jean
Pointe-Claire (Québec) H9R 3J3
514 630-1200

Arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est
Bureau Accès de Montréal-Est
11370, rue Notre-Dame Est
Montréal-Est (Québec) H1B 2W6
514 868-4300

Bureau Accès de Pointe-aux-Trembles
3445, rue Robert-Chevalier
Montréal (Québec) H1A 3R7
514 872-6618

Bureau Accès de Rivière-des-Prairies
8910, boul. Maurice-Duplessis
Montréal (Québec) H1E 6X5
514 872-6755

Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie
Bureau Accès Montréal
5650, rue D'Iberville, 2^e étage
Montréal (Québec) H2G 2B3
514 872-6386

Arrondissement de Saint-Laurent
777, boulevard Marcel-Laurin
Saint-Laurent (Québec) H4M 2M7
514 855-6000

Arrondissement de Saint-Léonard
8400, boulevard Lacordaire
Saint-Léonard (Québec) H1R 3B1
514 328-8400

Arrondissement du Sud-Ouest
Direction d'arrondissement
6045, boulevard Monk
Montréal (Québec) H4E 3H5

Bureau Accès du Sud-Ouest
6255, boulevard Monk
Montréal (Québec) H4E 3H8
514 872-6458

Arrondissement de Verdun
Bureau Accès de Verdun
4555, rue de Verdun
Verdun (Québec) H4G 1M4
514 765-7000

Arrondissement de Ville-Marie
888, boulevard De Maisonneuve Est,
5^e étage
Montréal (Québec) H2L 4S8
514 868-3543

Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension
Direction d'arrondissement
529, rue Jarry Est, 3^e étage
Montréal (Québec) H2P 1V4

Bureau Accès de Villeray-Parc-Extension
529, rue Jarry Est, 4^e étage
Montréal (Québec) H2P 1V4
514 872-6381

Bureau Accès de Saint-Michel
7511, rue François-Perrault
Montréal (Québec) H2A 1M1
514 872-6375

Arrondissement de Westmount
4333, rue Sherbrooke Ouest
Westmount (Québec) H3Z 1E2
514 989-5251

The English version of *Montréal en tête* is available at all Accès offices and other points of service.

ville.montreal.qc.ca

Imprimé sur du papier recyclé 